Union syndicale Solidaires

Violences d'Etat

A la révolte populaire des gilets jaunes, le pouvoir n'aura jusqu'à présent apporté que saupoudrage et répression. Alors que cette révolte est fondée sur la nécessité de justice sociale, fiscale et environnementale, que les revendications d'égalité et de démocratie nécessitent de changer de système, Macron aura répondu, en dehors de l'annulation de la hausse de la CSG pour un certain nombre de retraité-es, **par un tour de passe passe financier, préservant en premier lieu patronat et finance.** Bien loin des exigences des gilets jaunes et du mouvement social. Mais surtout il leur oppose une répression forte à l'image de ce que ce dernier a pu subir lors des mobilisations contre la loi travail de 2016. Voire même plus, en s'en prenant indistinctement à des manifestant-es quand bien même ceux-ci et celles-ci n'auraient accompli aucune faute.

Bien au contraire, en allant cueillir à son domicile un « ex syndicaliste » le 20 décembre dernier, ce n'est certainement pas pour un quelconque motif lié au présent mouvement social mais bien plus pour l'ensemble de son œuvre supposée et ainsi complaire au maire de Dijon lequel a fait de cette personne aux revendications sociales légitimes le meneur supposé de ce mouvement. Elle n'est pas la seule, d'autres ont pu goûter à la garde à vue et à la mise en examen pour des motifs particulièrement fantaisistes, afin de leur faire porter le chapeau des dégradations causées non pas en raison d'une supposée violence de casseurs mais par les injustices et la détresse sociales que les gouvernements successifs, dont M. Rebsamen fut l'un des ministres, sont collectivement responsables. Oubliant que ce mouvement n'a ni représentants ni porte parole permanents et que par conséquent, c'est le collectif tout entier qui est responsable des actions menées lors des différents actes depuis la mi novembre.

Cette répression violente à base de tonfas, grenades lacrymogènes, de désencerclement et autres flash ball **doit être dénoncée avec la plus grande vigueur et fermeté. La police violente, blesse et a déjà pu tuer comme à Marseille.** Nous exigeons que leurs responsables, à tout niveau de la hiérarchie depuis le pouvoir politique ainsi que les acteurs de ces violences policières soient jugés pour leurs actes. C'est une exigence démocratique fondamentale, le respect de la justice sans quoi il n'y aura pas de paix, pas de stabilité permettant un fonctionnement viable et serein de cette société.

Il n'y a pas de violence légitime, qui plus est entre les mains de l'État et des autorités publiques : ce sont l'injuste répartition des richesses, les dominations raciales, sexistes, économiques, sociales et donc politiques qui doivent être combattues sans quoi il n'y aura pas de société réellement démocratique et pérenne.

Dijon le 8 janvier 2019

Union syndicale Solidaires 21 6 bis rue Pierre Curie 21000 DIJON	**Tél.** 03 80 38 17 33 @ : solidaires21@yahoo.fr